



Ville de
rimouski



*Chères citoyennes,
Chers citoyens,*

*En ce temps des fêtes,
simplement, mais sincèrement,
les membres du conseil municipal
vous souhaitent de vivre des moments
inoubliables entourés de ceux et celles
que vous aimez!*

*Pensons aussi à regarder autour de nous
pour tendre la main aux personnes
touchées par la pauvreté et la solitude
afin que tous profitent
d'un beau temps des fêtes.*

*Que l'année 2012 soit celle du respect,
du partage et de la solidarité!*

De g. à dr. 1^{re} rangée : Raymond-Marie Murray (Pointe-au-Père), Éric Forest (maire), Jennifer Murray (Saint-Germain), Karol Francis (Saint-Pie-X)
2^e rangée : Rodrigue Joncas (Nazareth), Denise Barville (Rimouski-Est), Donald Bélanger (Sainte-Odile), Marc St-Laurent (Sacré-Cœur), Claude Guilmond (Sainte-Blandine/Mont-Label), Jean Yves Beaulieu (Terrasse Arthur-Buies)

Rimouskois et Rimouskoises
Une **INVITATION** pour vous
ÉCHANGES DES VŒUX
Lundi 9 janvier à 17 h
à l'hôtel de ville
Bienvenue!

HORAIRE
ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI
HORAIRE D'HIVER
De décembre à mars*
Vendredi
12 h à 16 h
Samedi
8 h 30 à 12 h
*FERMÉ du 15 décembre au 31 janvier

STATIONNEMENT GRATUIT

PARCOMÈTRES ET HOROPARCS

GRATUIT
Judi et vendredi de 18 h à 21 h
du 1^{er} au 31 décembre inclusivement

Samedi et dimanche
gratuit durant toute l'année

STATIONNEMENT DE NUIT

INTERDIT
1^{er} novembre au 15 avril
23 h à 6 h



À lire en pages 2 et 3

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2011-2012

19 décembre

9 et 23 janvier

6 et 20 février

LE LUNDI À 20 h

5 et 19 mars

CAP SUR 2020



www.ville.rimouski.qc.ca/rimouski2020

418 721-2020
rimouski2020@ville.rimouski.qc.ca



RIMOUSKI 2020 EN BREF

C'EST QUOI ?

Rimouski 2020 est un vaste chantier de consultation citoyenne ayant pour objectif de définir Rimouski, et ce, par le biais de l'élaboration d'un plan stratégique en développement durable. Pour y parvenir, la Ville invite la population à prendre la parole afin de connaître sa vision du Rimouski de demain en regard des trois sphères du développement durable : économique, environnementale et sociale. Les citoyennes et citoyens sont appelés à y contribuer directement par leurs réflexions, commentaires et suggestions afin de définir les grandes orientations municipales pour l'avenir de la communauté rimouskoise.

POURQUOI ?

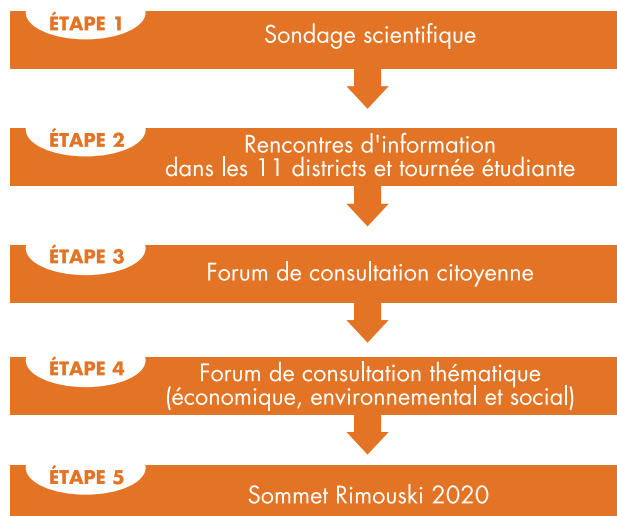
- Réviser la vision commune que nous nous étions donnée en 2006;
- Définir ensemble nos grandes orientations pour construire le Rimouski de 2020;
- Élaborer un plan stratégique en développement durable qui se transposera en plans d'action annuels;
- Maintenir le dialogue dans un climat de confiance et de respect;
- Travailler tous ensemble pour continuer de faire de Rimouski une ville où il fait bon vivre!

AVEC QUI ?

- Tous les Rimouskois et Rimouskoises;
- Les membres du conseil et l'administration municipale;
- Les organismes, intervenants et partenaires du milieu;

QUAND ?

D'octobre 2011 à juin 2012.



RIMOUSKI 2020



Un départ canon pour Rimouski 2020

Les Rimouskoises et Rimouskois ont démontré un grand enthousiasme à participer au sondage scientifique réalisé récemment constituant la première étape du chantier **Rimouski 2020**.

Ce sont 1 106 personnes qui ont collaboré à cet exercice d'une importance décisive pour les actions et les orientations de la Ville. Cela représente un taux de participation fort significatif! Les résultats dégagés de cette première escale de **Rimouski 2020** vous seront dévoilés à la mi-janvier prochaine. Pour l'instant, la Ville peut vous affirmer qu'un des résultats qui ressort clairement du sondage est que plus de 90 % de la population s'est dite fière de sa ville!

L'analyse complète des résultats obtenus contribuera à l'identification des priorités et des objectifs visant à définir le cap à suivre vers 2020 et à alimenter les réflexions qui feront l'objet des rencontres citoyennes prévues en 2012.

La Ville de Rimouski tient à remercier tous les citoyens et toutes les citoyennes pour leur participation et leur engagement dans cette démarche démocratique.

Prochaine escale

Notre grand voyage vers **Rimouski 2020** se poursuivra par la tenue d'une série de rencontres d'information dans tous les districts et d'une tournée étudiante, et ce, dès la mi-février 2012.

Vos conseillères et conseillers iront vous rencontrer dès la mi-février pour vous présenter les activités de consultation citoyenne de **Rimouski 2020** qui surviendront au printemps 2012 et les différentes possibilités de vous impliquer.

Activité	Date
Rencontres d'information dans les districts	Mi-février 2012
Tournée étudiante	Février 2012
Forum de consultation citoyenne	Avril 2012
Forum de consultation thématique	Mai 2012
Sommet Rimouski 2020	Juin 2012



Faites partie de l'équipage!

Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux de votre ville vous intéressent? Vous voulez vous exprimer, faire connaître vos idées et suggestions pour l'avenir de votre ville? Vous êtes invités à le faire en déposant un mémoire.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à suivre la démarche suivante :

1. Fournir votre nom, vos coordonnées et, le cas échéant, une présentation de l'organisme représenté.
2. Présenter vos idées et suggestions, **par écrit**, pour le Rimouski de demain dans les domaines économique, environnemental et social.
3. Respecter un **maximum de 10 pages** par mémoire. Tous les mémoires de plus de 10 pages devront être accompagnés d'un résumé d'au plus deux pages.

4. Transmettre votre mémoire, par le biais de l'un des moyens suivants :
 - par courriel à l'adresse : rimouski2020@ville.rimouski.qc.ca ;
 - par télécopieur au 418 724-3183 ;
 - par courrier postal à : Ville de Rimouski, Direction générale, Rimouski 2020, 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, G5L 7C7 ;
 - ou en personne à l'hôtel de ville, à la Direction générale.
5. Remettre votre mémoire au plus tard le 27 avril 2012.

Veillez prendre note que tous les mémoires seront rendus publics à la fin de l'exercice de consultation.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la chargée de projet au 418 721-2020 ou écrivez-nous!

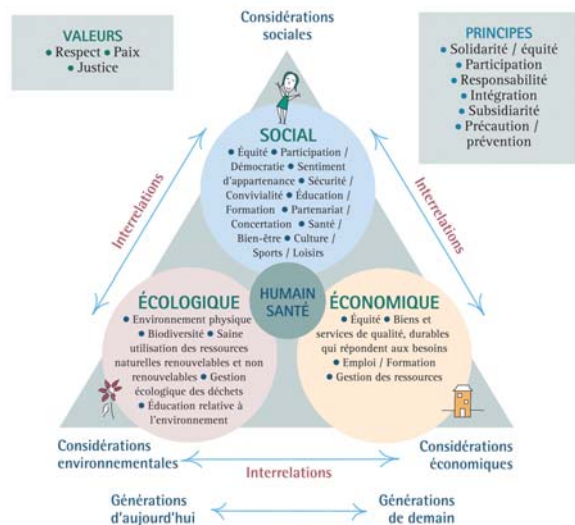
Cap sur 2020!

C'est sous une thématique maritime que la signature visuelle du chantier Rimouski 2020 a été développée. S'harmonisant aux couleurs de la Ville de Rimouski, cette signature met en scène trois bateaux naviguant sur le fleuve Saint-Laurent, guidés par nul autre que le célèbre phare de Pointe-au-Père et bordés par les Îles du Bic.

Ces trois embarcations évoquent les trois sphères de notre société : l'économie, l'environnement et le social. La diversité de l'économie, de la culture et de la vie sociale est représentée par ces navires variés faisant route commune. S'ajoute également à cette réinterprétation de la signature de 2006, une rose des vents. Celle-ci symbolise l'orientation que la population rimouskoise donnera à **Rimouski 2020** au cours du sondage ainsi que lors des rencontres de district, des tables thématiques et du forum à venir en 2012.

Le visuel a été exécuté par un artiste de Rimouski, M. Sébastien St-Pierre.

Le développement durable au cœur de Rimouski 2020



Source : Réseau québécois de Villes et Villages en santé

La démarche de **Rimouski 2020** s'articule autour du concept de développement durable. Celui-ci est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions économique, environnementale et sociale. En alliant cette conception de développement à celle de sa vision, la Ville de Rimouski souhaite assurer l'efficacité économique, la préservation de l'environnement et l'équité sociale pour l'ensemble de la communauté rimouskoise, actuelle et future.



MADA VOUS INFORME



« Vieillir vieux c'est bien, mais vieillir bien c'est mieux! » Thérèse Leclerc

L'Unité Locale d'Information aux Aînés peut vous aider! (ULIA)

Vous avez besoin d'accompagnement pour trouver une information? pour vous? pour vos parents?

Exemples :

- 1) Trouver les coordonnées pour recevoir des services de repas à domicile;
- 2) À titre d'intervenante auprès des personnes âgées, vous cherchez les critères d'accessibilité d'un service en particulier.



Joscelyne Bélanger, agente d'information

ULIA
418 724-0122

Guide en ligne :
www.ville.rimouski.qc.ca/ulia
459, rue La Salle
Heures d'ouverture :
lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

EN CAS D'URGENCE

Urgence psychosociale :

Centre de crise
(24h/24 - 7 jours)
au 418 724-2463

Problème de santé physique :

information et assistance,
Info Santé 811



Des nouvelles de l'agente d'information



Cela fait déjà trois ans que le comité de pilotage est en place et assure le suivi du programme MADA. Il voit à ce que le plan d'action visant les personnes âgées s'anime et se concrétise au fil des ans.

Voici, à titre d'exemple, quelques projets réalisés ou en cours de réalisation :

- projet pilote pour des bâtiments de type intergénérationnel
- projet de partenariat de travailleur de milieu
- obtention d'un prix réduit pour le transport en commun
- trousse d'animation pour le milieu
- important projet ULIA avec son guichet unique d'information aux aînés

D'autres projets en développement :

- projet de prêt de livres à domicile
- jardins adaptés
- parcours santé
- Maison des aînés
- révision de la politique familiale
- nombreuses collaborations

avec divers partenaires du milieu, notamment des efforts de concertation en vue de rapprocher une institution comme la Ville de Rimouski et celle du CSSS Rimouski-Neigette afin de développer des nouveaux partenariats visant le mieux-être des aînés.

Finalement, une mention est digne d'être soulignée, car plusieurs recommandations et préoccupations transmises par les aînés, lors de consultations, ont été entendues et sont réalisées. Des gros chantiers de la Ville de Rimouski ont cours présentement, soit le nouveau Plan de mobilité active de la Ville de Rimouski, le projet du nouveau Plan d'urbanisme pour le Rimouski de demain et le chantier mettant le Cap sur Rimouski 2020. Toutes ces démarches témoignent que l'on souhaite concrètement améliorer la sécurité, favoriser les déplacements actifs, diminuer la vitesse, ajouter des services de proximité, pour ne nommer que celles-ci. Le plan d'urbanisme renferme plusieurs éléments

qui concernent toute la population. Des moyens sont mis en place afin de permettre aux aînés mais également aux familles et groupes d'intérêts à se prononcer. C'est un très bel exemple de démarche participative afin que la Ville de Rimouski de demain nous ressemble davantage, et ce, peu importe notre âge!

Vous avez des suggestions à nous formuler concernant le futur plan d'urbanisme, nous vous invitons à le faire sur le site Internet de la Ville au www.ville.rimouski.qc.ca à l'icône Blogue sur le projet de Plan d'urbanisme.

Nadine Guilbert

agente de recherche et de développement
Projet MADA - Municipalité amie des aînés
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
207, avenue de la Cathédrale,
case postale 710 G5L 7C7
418 724-3299,
418 724-3139
nadine.guilbert@ville.rimouski.qc.ca

Pour faire un bout de chemin ensemble Citoyennes, citoyens, entrepreneurs en déneigement **pensez sécurité!**

Lorsque vous débroyez, rappelez-vous que ne devez pas déposer la neige dans la rue, sur les trottoirs et près des bornes d'incendie. (Règlement municipal n° 99-2003)

Votre collaboration est essentielle! De cette façon, vous contribuez à

diminuer les risques d'accidents et aussi à éviter des coûts additionnels pour la Ville. Le civisme a toujours payé! Le contraire veut aussi dire que vous vous exposez à des contraventions : 50 \$ + 25 \$ de frais judiciaires pour les citoyens et de 100 \$ + 40 \$ pour les compagnies. Cette

année, la surveillance sera accrue!

L'équipe de déneigement travaille pour vous!
24 h/24 - 7 jours / 7

Quelques statistiques à Rimouski :

- Près d'une centaine d'employés et employée sont affectés au déneigement
- 371 km de rues et 90 km de trottoirs à déneiger
- 35 véhicules de déneigement
- 1435 bornes d'incendie à déneiger
- 30 stationnements publics à déneiger
- Coût 4 M\$ / année



Rimouski *en fleurs*

GAGNANTS 2011

Catégorie balcons fleuris – TROPHÉE MARCEL-JACOB



De g. à dr. : Nancy Lechasseur, gagnante et le maire Éric Forest;

Catégorie résidentielle – COUR ARRIÈRE



De g. à dr. : Raymond-Marie Murray, conseiller municipal, Marielle Beaulieu et Charles Ross, gagnants et Bernard Coulombe, propriétaire de la Maison fleurie inc.;

Catégorie multilogements – TROPHÉE JOS-MARIE-LAVOIE



De g. à dr. : Jennifer Murray, conseillère municipale, Suzanne Lavoie, représentante des Serres Jos-Marie-Lavoie et Régis Francoeur, représentant du Domaine Seigneur-LePage, gagnant;

Catégories : résidentielle – COUR AVANT et meilleur aménagement floral TROPHÉE LES SERRES DU SACRÉ-CŒUR INC.



Catégorie institutionnelle – TROPHÉE FRED-LAMONTAGNE



De g. à dr. : Le maire Éric Forest et Claire Roy, représentante des Jardins commémoratifs, gagnant;



De g. à dr. : Le maire Éric Forest, Danièle Pineault, représentante des Serres du Sacré-Cœur et Gaétane Proulx, gagnante, absent sur la photo : Jean-Marc Gagné et Solange Péré, représentante de Marcel Dionne inc.;

Catégorie commerciale et industrielle – TROPHÉE PHILIPPE-MICHAUD



De g. à dr. : Jennifer Murray, conseillère municipale, Pierre Michaud, représentant de Philippe Michaud, Diane Bélanger, gagnante, propriétaire du Salon Bichat et absent de la photo, Denis Lacombe, gagnant, propriétaire de la Clinique chiropratique Denis Lacombe;

Catégorie résidentielle plus TROPHÉE SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE RIMOUSKI



De g. à dr. : Donald D'Astous et France Label, gagnants et le maire Éric Forest;

**En déballant vos cadeaux,
posez le bon geste!**



**Choux
Rubans
Papiers d'emballage
métallisés**



**Boîtes de carton
Papier d'emballage
non métallisé**

UN ARBRE DE NOËL C'EST RECYCL'ARBRE!

La MRC de Rimouski-Neigette est fière d'inviter sa population à participer à la 19^e édition de la grande récupération d'arbres de Noël qui se tiendra du **2 au 15 janvier 2012** au Carrefour Rimouski. Les arbres doivent être déposés à l'endroit indiqué sur le stationnement surélevé de l'avenue Léonidas.





INVITATION CONSULTATION PUBLIQUE CHANGEMENT DE NOM DE RUES

Nouveaux noms de rue proposés dans les districts Le Bic, Nazareth, Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Saint-Robert

Le conseil municipal invite la population à participer aux consultations publiques.

DISTRICT Le Bic

17 janvier 2012 à 19 h

OÙ : église Sainte-Cécile du Bic

DISTRICTS Nazareth, Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Saint-Robert

18 janvier 2012 à 19 h

OÙ : hôtel de ville – salle du conseil,
205, avenue de la Cathédrale

À la suite du regroupement de la municipalité du Bic avec la Ville de Rimouski, en septembre 2009, plusieurs doublons de noms de rues ont nécessité la mise en œuvre d'un travail minutieux du comité de toponymie de la Ville afin d'en arriver à proposer des nouveaux noms de rues pour les territoires concernés.

Lors de ces rencontres, les membres du comité de toponymie vous présenteront les changements de noms de rue proposés. Aussi, vous obtiendrez toutes les informations nécessaires relatives aux étapes à suivre pour l'entrée en vigueur des nouveaux noms à Postes Canada.

Bienvenue!



Ateliers culturels

Cours de natation à la piscine municipale Pierre-Harvey

Hiver 2012 INSCRIPTION

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire vous invite à vous inscrire en consultant la liste détaillée des activités sur le site Internet www.ville.rimouski.qc.ca. Cette liste sera également publiée dans l'édition du **4 janvier 2012 du journal L'Avantage**.

Ateliers culturels

arts plastiques dessin peinture vitrail

calligraphie chinoise ébénisterie théâtre

poterie danse en ligne photographie



Plusieurs activités sont offertes pour les jeunes, les adolescents, les adultes et les personnes de 55 ans et plus. Voilà une occasion idéale pour s'initier ou se perfectionner à une activité de votre choix.



En ligne

**Dès 17 h le 11 janvier
jusqu'au 13 janvier 16 h**
www.ville.rimouski.qc.ca

Pour un support technique informatique :
☎ 418 724-3157
le 11 janvier de 17 h à 21 h
ou
aux heures de bureau les
12 et 13 janvier



Par téléphone

**Mercredi 11 janvier
de 17 h à 21 h**
418 724-3157
418 721-3511
418 721-3512

Dès le 12 janvier, notez qu'il sera possible de s'inscrire par téléphone durant les heures de bureau, et ce, tant qu'il y aura des places disponibles.

Cours de natation Piscine municipale Pierre-Harvey

250, boulevard Arthur-Buies



En ligne

**Dès 17 h le 11 janvier
jusqu'au 13 janvier 16 h**
www.ville.rimouski.qc.ca

Pour renseignements sur les cours :

☎ **418 724-3480, poste 2**

Pour un support technique informatique :
☎ 418 724-3157
le 11 janvier de 17 h à 21 h
ou aux heures de bureau
les 12 et 13 janvier.

En personne, le 12 janvier,
de 16 h 30 à 18 h 30 à
l'entrée de la piscine, située
à l'école Paul-Hubert

Paiement en argent ou par
chèque seulement

**Des moniteurs aquatiques
qualifiés seront sur place
pour répondre à vos ques-
tions.**



Pour tout renseignement complémentaire aux activités de loisir, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 724-3157.



CAMPAGNE DE PRÉVENTION DU VOL DE VOITURE ET DU VOL DANS LES VOITURES



Le Service des relations avec la communauté du poste de la MRC de Rimouski-Neigette de la Sûreté du Québec, lance une campagne de prévention du vol de voiture et du vol dans les voitures.

Au cours des prochains mois, soyez attentifs à vos petits gestes ou habitudes développés au fil du temps. Les patrouilleurs feront certaines vérifications. Le Code de la sécurité routière oblige les propriétaires de véhicules à être responsables de leur bien. Des constats d'infraction peuvent être rédigés par les policiers dans les cas de manquement au Code de la sécurité routière. Ne laissez pas les voleurs profiter de vos biens.

Quelques conseils de prévention pour vous éviter d'être victime d'un vol de voiture :

1. Vous êtes tenu de **verrouiller les portières** de l'automobile et de bien **fermer les vitres**. Les voleurs cherchent la facilité. Les portes déverrouillées ou les vitres ouvertes, **même dans le stationnement de votre résidence ou dans votre abri d'auto**, facilitent le vol de vos biens.

2. Si possible, stationnez-vous dans un endroit achalandé et bien éclairé. Évitez les stationnements en retrait peu éclairés et les endroits boisés.

3. Ne laissez jamais votre véhicule en marche sans surveillance, même pour une courte durée, par exemple, lorsque vous vous rendez au dépanneur, au bureau de poste ou que vous allez chercher votre enfant à la garderie.

4. Vous êtes tenu d'enlever les clés de l'ignition lorsque le véhicule est sans surveillance. Les voleurs n'hésitent pas à s'approprier le véhicule.

5. Ne jamais cacher la clé de l'automobile dans ou sous votre véhicule. Les voleurs connaissent bien ces cachettes et les objets servant à dissimuler une clé de voiture. Laissez plutôt une clé d'urgence à votre travail ou à une personne de confiance. Votre garagiste ou un service de remorquage



peuvent également vous dépanner.

6. Si possible, utilisez un système anti-vol sur votre véhicule. Cette installation réduira les risques de vol parce que le temps pour déjouer ce système est plus long et que le voleur choisira un véhicule moins sécurisé.

☞ **Que laissez-vous à la vue dans votre auto? Plusieurs propriétaires de voiture se servent de leur véhicule comme bureau, entrepôt ou penderie.**

1. Mettez à l'abri des regards tous les objets de valeur tels iPod, iPhone, GPS, ordinateur, mallette de travail, sac à main, valise de voyage, appareil photo, etc.

2. Ne laissez jamais dans votre véhicule des papiers importants, tels des carnets bancaires, des cartes de crédit ou des carnets de chèques. Également, gardez avec vous les documents du véhicule comme le certificat d'immatriculation, le certificat d'assurance et votre permis de conduire. Certaines personnes se servent du coffre à gants du véhicule comme d'un coffre-fort. C'est une erreur grave, surtout lorsque le véhicule disparaît et qu'un inconnu s'empare de ces précieux documents d'identité.

3. **Lorsque vous faites des achats, dissimulez les sacs dans le coffre arrière du véhicule ou placez-les sous une couverture sur la banquette.**

☞ **Vous croyez que votre véhicule a été volé?**

1. Vérifiez auprès des membres de votre famille que personne n'ait emprunté la voiture.

2. Vérifiez que vous êtes bien à l'endroit où vous aviez stationné la voiture, exemple : stationnement d'un centre commercial avec plusieurs entrées.

3. Vérifiez auprès de votre service de police que la voiture n'a pas été remorquée, par exemple : à cause d'une opération de déneigement dans les rues de la ville.

4. Si après toutes ces vérifications vous en venez à la conclusion que la voiture a été volée, communiquez avec la SQ au 310-4141 ou au *4141 cellulaire ou au 418 721-7308.

Voulez-vous un conseil?

Avec l'arrivée du froid et de la neige, vous avez l'obligation :

- de dégager et de déglacer les vitres de chaque côté du véhicule, ainsi que le pare-brise et la lunette arrière. C'est votre responsabilité de voir à ce que ces endroits soient libres de toute matière (neige, glace) pouvant nuire à votre visibilité, à votre sécurité et à celle des autres.

- de nettoyer les phares avant et les feux arrière ainsi que la plaque minéralogique de votre auto (boue, neige, glace).

Votre automobile n'est pas une banquise mais un véhicule routier qui circule sur les routes.

RAPPEL : les pneus d'hiver sont OBLIGATOIRES à compter du 15 décembre.



Sergente Chantal Joubert
Coordonnatrice aux relations communautaires
Poste SQ, MRC de Rimouski-Neigette
11, rue Saint-Laurent Ouest
Rimouski, G5L 8B5
chantal.joubert@surete.qc.ca
Source : Sûreté du Québec

5 ANS DÉJÀ...

Plan d'action de la Ville de Rimouski favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap

Le 20 février 2006, le conseil municipal formait le comité consultatif pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de la Ville de Rimouski favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap, afin de réunir les conditions propices à sa réalisation. Le comité consultatif est composé de 8 personnes. Outre les représentants de l'administration municipale et un élu, le comité peut compter sur l'expertise d'intervenants du milieu tels que des représentants de l'Office des personnes handicapées du Québec, du Centre de réadaptation l'InterAction et du Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve.



5 ans après sa nomination, le comité consultatif poursuit sa mission d'identification des obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap dans tous les champs d'activités dévolues à l'administration municipale. Les interventions touchent différents secteurs d'activités dont l'accessibilité des lieux et des

édifices municipaux, le transport à l'intérieur des limites de la ville, les loisirs, la culture et le tourisme.

Le comité consultatif peut suggérer des mesures pour réduire, éliminer ou prévenir les obstacles à l'intégration, il étudie toute demande relative à l'intégration des personnes handicapées soumises par la Ville et émet des recommandations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le Plan d'action 2010-2011 de la Ville de Rimouski favorisant l'intégration des personnes vivant un handicap sur le site Internet au www.ville.rimouski.qc.ca. Vous

peuvent également communiquer avec la coordonnatrice de services aux personnes vivant un handicap,



Mme Ann Marchand, en composant le 418 724-3295 ou en lui transmettant un courriel à ann.marchand@ville.rimouski.qc.ca



RAPPORT DE M. LE MAIRE ÉRIC FOREST SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE RIMOUSKI



Chers collègues,
Mesdames,
Messieurs,

À titre de Maire de la Ville de Rimouski, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le

rapport sur la situation financière de notre ville.

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- Les états financiers 2010;
- Le rapport du vérificateur;
- Le programme des dépenses en immobilisations 2011-2012-2013;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014.

De plus, vous trouverez en annexe un tableau présentant la rémunération et les allocations de dépenses accordées aux élus. Vous pourrez également consulter au bureau du greffier la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 1er novembre 2010 jusqu'au 17 octobre 2011 inclusivement.

ÉTATS FINANCIERS 2010

L'exercice financier 2010 de la Ville de Rimouski se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 3 337 685 \$. Les revenus se sont élevés à 68 664 810 \$ et les dépenses à 65 327 135 \$. Cet excédent provient principalement de la vigueur de la construction tant résidentielle que commerciale et d'un marché immobilier très actif.

En 2010, nous avons réalisé des dépenses en immobilisations pour 19 423 959 \$. Parmi les principales réalisations, mentionnons l'ouverture de nouvelles rues pour le développement résidentiel, commercial et industriel, le revêtement synthétique du terrain de soccer-football, le prolongement du réseau cyclable vers l'Est et des améliorations dans les parcs dont les jeux d'eau au Parc Beauséjour. Nous avons également débuté des travaux de mise aux normes des installations d'eau potable.

Le surplus accumulé non affecté s'établit à 6 603 910 \$ en hausse de 859 586 \$ par rapport au 31 décembre 2009. Au cours de l'année 2010, nous avons utilisé le surplus principalement pour augmenter le fonds de roulement de 1 670 000 \$ et nous avons créé une réserve de 500 000 \$ pour contrer l'augmentation anticipée des taux d'intérêts sur nos emprunts à long terme.

Au 31 décembre 2010, l'endettement total net à long terme s'élève à 52 937 922 \$ en hausse de 532 408 \$ alors que la valeur nette de nos actifs à long terme s'établit à 202 169 529 \$ en hausse de 2 975 825 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Ville de Rimouski ont été vérifiés par la firme Samson Bélaïr/Deloitte et Touche. Le rapport du vérificateur ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés produits donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Rimouski au 31 décembre 2010.

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Rimouski contient 50 projets dont les coûts sont estimés à 98 246 100 \$. Les projets de mise à la norme des systèmes d'alimentation en eau potable, d'alimentation en eau du district Le Bic et de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout accaparent la plus grande partie des investissements prévus. Des investissements importants sont également inclus en 2011 pour le loisir et la vie communautaire notamment pour la construction d'une glace de dimension olympique et du centre communautaire dans le district de Saint-Pie-X, le prolongement du réseau cyclable et la mise à niveau des parcs et des infrastructures de loisirs de quartiers. La construction de nouvelles rues pour viabiliser des terrains à des fins résidentiels et industriels y sont également prévus.

Enfin, plusieurs projets sont terminés ou en voie de l'être. Cependant, certains projets ont dû être retardés en attendant la confirmation de subventions.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE EN COURS

Nous prévoyons terminer l'année 2011 avec un excédent des revenus sur les dépenses d'environ deux millions. Cet excédent anticipé provient principalement des revenus additionnels générés par la vente de terrains résidentiels et commerciaux et par l'accroissement de notre assiette fiscale.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012 ET DU PROCHAIN PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

Au cours des prochaines semaines, le conseil va établir ses priorités en immobilisations pour les prochaines années. La construction d'une patinoire olympique et le traitement des matières organiques font déjà partie des priorités. Nous allons

poursuivre les démarches en vue d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation de ces deux (2) projets. En plus des travaux d'alimentation en eau du district Le Bic, nous devons également y inclure d'importants travaux de réfection de nos infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie afin de bénéficier du programme de transfert de revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les infrastructures. De plus, les travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie dans le district Le Bic devraient se poursuivre en 2012. Nous devons également prévoir l'aménagement de deux (2) nouvelles cellules au LET et la construction de nouvelles rues pour répondre à la demande dans les secteurs résidentiel et industriel. Nous allons également poursuivre notre programme de modernisation de nos équipements motorisés et de nos bâtiments.

Dans le budget, nous devons prévoir les crédits nécessaires pour tenir compte de l'augmentation des coûts au niveau de la masse salariale, de l'augmentation de 1 % du taux de la TVQ et d'un déficit important de la caisse de retraite. De plus, nous devons également y inclure des crédits pour la mise en œuvre du plan de mobilité durable, la refonte du plan et des règlements d'urbanisme et la réalisation de la consultation Rimouski 2020.

L'adoption du budget 2012 et du programme des dépenses en immobilisations est prévue le 15 décembre prochain.

CONCLUSION

Les résultats que je vous présente aujourd'hui démontrent l'excellente situation financière de notre ville.

Cette situation est attribuable en premier lieu à une saine gestion financière et, à ce chapitre, je tiens à relever la contribution exceptionnelle de Messieurs Jean Matte, directeur général, et Jean-Charles Fournier, directeur des finances qui nous guident vers une administration éclairée et planifiée des fonds publics.

D'autre part, il faut reconnaître que nous connaissons un rythme de croissance particulièrement vigoureux depuis quelques années, lequel génère des revenus importants pour la Ville de Rimouski. Dans un contexte de plus en plus compétitif, nous devons redoubler nos efforts afin de maintenir Rimouski parmi les villes les plus attractives du Québec et les plus compétitives au plan de la charge fiscale. C'est dans cet esprit que nous préparons l'exercice budgétaire 2012 et notre programme triennal en immobilisations 2012-2013-2014.

En terminant, je ne peux passer sous silence le climat de suspicion qui a teinté la vie municipale au cours de la dernière année. Il m'importe de souligner que la Ville de Rimouski a pour sa part toujours assuré une gestion transparente et appliqué des règles strictes quant à l'octroi de contrats, et ce, afin de garantir le respect en tous points des règles d'éthique inhérentes à la gestion des fonds publics. La situation vécue en 2011 aura permis de revoir nos règles et de nous assurer qu'elles répondent toujours aux critères élevés de qualité et d'éthique préconisés en matière d'administration municipale.

Eric Forest
Eric Forest,
Maire

Annexe

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX - 2010 VILLE DE RIMOUSKI

En vertu des règlements numéros 330-2007 et 441-2009

RÉMUNÉRATION ANNUELLE

DE BASE :

Maire	90 754,65 \$
Conseillers, conseillères	18 183,42 \$

ALLOCATION DE DÉPENSES VERSÉE PAR LA VILLE

Les membres du conseil reçoivent une allocation de dépenses égale à 50 % de leur rémunération jusqu'à concurrence d'un maximum légal de 14 759 \$ en 2010.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION VERSÉE PAR LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

En plus de la rémunération et de l'allocation versées par la Ville, le maire ou son remplaçant reçoit de cet organisme le traitement suivant :

RÉMUNÉRATION

82,40 \$/par réunion

ALLOCATION

41,20 \$/par réunion

En 2010, le conseil des maires a tenu 12 réunions et le comité administratif 12 réunions pour un total de 24 réunions.



205, avenue de la Cathédrale
Case postale 710 G5L 7C7

URGENCE

Tout au long de l'année, un service de réponses téléphoniques est disponible 24 heures sur 24 pour les travaux publics incluant le district Le Bic :

418 724-3144

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires?

À votre service!
418 724-3108 ou
communications@ville.rimouski.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :
8 h 30 à 11 h 45
13 h 15 à 16 h 30

Publication de la Ville de Rimouski

COORDINATION : Aline Blais
COLLABORATION : Patrick Caron, Gilbert Cassista, Sonia Desrosiers, Ariane Doucet-Michaud, Nadine Guilbert, Chantal Joubert, Claire Lafrance, Ann Marchand, Charline Moreau, Denis Ouellet, Sophie Thibault, Dominique Tremblay
PHOTOS : Jean Albert, Liette Gilbert, Ville de Rimouski
GRAPHISME : Sygfil.COMM, division Groupe SYGIF inc.